

**DÉBAT DES CANDIDATS POUR
LE DISTRICT DE JEANNE-MANCE**

**ALL-CANDIDATES MEETING
FOR JEANNE-MANCE DISTRICT**

**Jeudi 26 octobre 2017, 17h30
3590 Jeanne-Mance, Montréal**

Envoyez-nous vos questions / Send us your questions:
elections@miltonpark.org



5 novembre 2017
Élection Montréal

**ASSOCIATION
RÉCRÉATIVE
MILTON ♥ PARC**

CCMP-MPCC

**DISTRICT ÉLECTORAL
Jeanne-Mance**
Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

ÉLECTIONS 2017 : DÉBAT DES CANDIDATS POUR JEANNE-MANCE

Les questions des citoyens

Voici les réponses aux questions posées par certains citoyens auxquelles les candidats n'ont pas eu le temps de répondre lors du débat.

Deux candidats ont répondu à ces questions :

M. Daniel Loureiro (Équipe Coderre) - ***Vous trouverez ses réponses en rouge.***
M. Alex Norris (Projet Montréal) – ***Vous trouverez ses réponses en bleu.***

1- Est-ce que les conseillers ont l'intention de tenter de faire une entente avec l'université McGill pour que la population Jeanne-Mance puisse bénéficier de leurs installations, par exemple, leur aréna lors des congés scolaires.

Daniel Loureiro (Équipe Coderre) - *C'est une possibilité intéressante. Un peu comme il se fait avec le CEPsum à l'Université de Montréal. Bien entendu, faut aussi regarder les cases horaires qui sont disponibles avec eux. Comme jeune qui veut promouvoir les saines habitudes de vie et l'activité physique, il est important pour moi de voir les gens bouger. Je crois alors que cette démarche s'inscrit parfaitement dans ma vision.*

Alex Norris (Projet Montréal) - *Nous serions favorables à une telle entente. À l'heure actuelle, c'est plutôt l'inverse : même s'il se trouve dans un parc municipal, le terrain Rutherford est réservé trop souvent à l'usage exclusif de McGill, sans que les élèves de l'école publique locale, F.A.C.E., ne puissent bénéficier d'heures réservées pour leurs équipes. J'ai protesté cette situation auprès des fonctionnaires de l'arrondissement de Ville-Marie qui gèrent l'utilisation de ce terrain et compte soulever la question à nouveau si je suis réélu.*

2- Questions pour tous les candidats conseillers : Qu'est-ce qu'ils s'engagent à faire pour les sans-abris?

Daniel Loureiro (Équipe Coderre) - Faut être conscient que c'est une question très sensible. Faut inscrire un volet important dans l'itinérance autochtone, car elle est très présente dans le quartier, principalement dans Milton-Parc. On s'engage à augmenter le nombre de places en refuges, en plus d'implanter des mesures d'urgence en période hivernale. Bien entendu, on entend faire un deuxième dénombrement de la population itinérante. Faut aussi aider les itinérants à sortir de la rue avec plus de projets d'insertion socioprofessionnelle avec des ententes entre la Ville et les entreprises d'économie sociale. Bien entendu, faut aussi faire une prévention avec les services de police pour permettre une sécurité pour les résidents des secteurs affectés, par exemple, Milton-Parc et la rue Saint-Dominique.

Alex Norris (Projet Montréal) - Projet Montréal s'est engagé, entre autres, à construire 3 000 unités de logement destinés aux personnes itinérantes au cours des 10 prochaines années. Notre candidat dans le district de Saint-Jacques, Robert Beaudry, dirigeait un organisme voué à la défense des intérêts des personnes âgées sans domicile fixe ou vivant une situation de précarité économique, et possède une grande expertise dans ce domaine. Voici un résumé de nos engagements en matière de protection des intérêts et de la sécurité des personnes itinérantes à Montréal : <http://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/201710/20/01-5140716-valerie-plant-promet-3000-unites-dhebergement-pour-les-itinerants.php>

3- L'arrondissement de St-Laurent a voté pour équiper tous ses camions avec des barrières pour protéger les piétons et les cyclistes : avez-vous l'intention de faire la même chose? Si oui, quand?

Daniel Loureiro (Équipe Coderre) - Bien entendu, il faut aller vers cette voie. Le processus est déjà en marche depuis 2014. On a investi 2,5 millions pour équiper nos camions de ces barres protectrices. Les preuves ont été faites dans plusieurs villes européennes alors on se dirige vers cette avenue. Le processus est déjà en marche alors on va poursuivre le travail.

Alex Norris (Projet Montréal) - Oui, Projet Montréal propose depuis longtemps que de telles barrières soient incluses sur les camions de la Ville. Lors du dernier mandat, le maire sortant, Monsieur Coderre, a rejeté cette recommandation, prétextant que c'est au fédéral de légiférer en ce sens avant que la Ville n'agisse. Nous croyons que de telles réformes s'imposent, et que la Ville peut et doit agir dès maintenant pour réduire la dangérosité de ces camions.

4- Question pour Projet Montréal : À l'arrondissement, on a voté un budget loisirs de 650 000 \$ en octobre 2016, comment justifiez-vous que Jeanne-Mance obtient moins de 20 % du budget alors que Jeanne-Mance a plus de 35 % de la population?

Daniel Loureiro (Équipe Coderre) - Je vais me permettre de répondre à cette question même si elle ne m'est pas dirigée. Il est important de consacrer une part du budget pour les loisirs et le sport en général. Je crois qu'on peut accroître l'offre de loisirs et de sport dans le district. Je pense à l'implantation d'une patinoire réfrigérée dans le parc Jeanne-Mance pour combattre les écarts de température en hiver. Je pense à un terrain de basketball. Il faut voir ce qui se fait en

moment et comment on peut améliorer l'offre afin de promouvoir les saines habitudes de vie et la pratique du sport et de l'exercice physique.

Alex Norris (Projet Montréal) - Les montants reçus par les divers organismes partenaires en matière de sports et de récréation de l'arrondissement se basaient pendant longtemps sur les sommes historiquement reçues, sans qu'il y ait de critères objectifs pour justifier ces subventions. L'arrondissement a récemment corrigé cette situation en introduisant des critères de financement de ces organismes; grâce à cette réforme, les montants reçus par l'Association récréative Milton-Parc ont été augmentés. Les critères de financement incluent non seulement la population desservie et le nombre d'usager mais aussi les revenus autonomes générés par ces organismes grâce, entre autres, de leur utilisation d'installations municipales. L'ARMP génère, par exemple, des revenus autonomes grâce aux frais qu'il facture aux joueurs de volleyball dans le parc Jeanne-Mance – des sommes qui ne sont pas disponibles à d'autres organismes n'ayant pas de telles ententes avec la Ville. Si des inéquités perdurent et peuvent être démontrés de manière objectives, nous serions tout à fait ouverts à revoir la formule de financement des organismes partenaires en matière de sports et de récréation.

- 5- **Depuis quelques années les résidents remarquent l'apparition de commerces de services sexuels (massage extrême 24h) où travaillent de très jeunes filles. Ces commerces aux vitres opaques n'ont qu'un simple permis d'occupation « soins personnels » et s'installent même directement à côté de CPE et sur des corridors scolaires. Quelles sont les mesures que vous proposez pour mieux encadrer ces commerces de « services sexuels » et éviter qu'ils ne se fauillent à moins de 1 km d'écoles et garderies ou dans des secteurs résidentiels?**

Daniel Loureiro (Équipe Coderre) - Excellente question. Ce n'est pas une problématique qui touche uniquement le Plateau et Jeanne-Mance. Je pense à Lachine, entre autres. Il faut travailler avec non seulement le SPVM, mais également l'escouade de la traite des personnes de la GRC. On a le pouvoir de regarder ces corridors scolaires et faire attention avec les permis qu'on donne. Il faut faire de la prévention et bien entendu, de la répression également. Accroître les patrouilles afin de régulariser ces enjeux.

Alex Norris (Projet Montréal) - La police visite déjà ces établissements pour s'assurer qu'il n'y a pas de mineurs qui y travaillent. Quant à la prostitution, un arrêt de la Cour suprême invalidant des dispositions du Code criminel a créé un vide juridique en ce moment. C'est un problème qu'il appartient au fédéral à résoudre. Nous pouvons utiliser nos pouvoirs d'urbanisme pour mieux encadrer la présence de ces établissements sur notre territoire. Il faut cependant penser aussi à la sécurité des travailleuses de sexe : la prostitution de rue est beaucoup plus dangereuse pour elles.

- 6- **Est-ce qu'il y aura bientôt une piscine extérieure dans Jeanne-Mance**

Daniel Loureiro (Équipe Coderre) - La question importante est celle de l'espace. Bien entendu on souhaite une piscine extérieure dans Jeanne-Mance, mais il faut voir où l'espace nous permet de le faire. Nous avons les espaces vacants de l'Hôtel-Dieu et du Couvent des Sœurs Hospitalières. Est-ce possible à cet endroit? Peut-être, mais faut y voir si c'est un souhait des résidents du secteur.

Alex Norris (Projet Montréal) - Nous avons étudié cette question de très près car il est vrai que le district de Jeanne-Mance n'a pas – contrairement aux deux autres districts de notre arrondissement – une piscine publique extérieure. Or, il n'existe pas de site sur le territoire du district qui serait apte à accueillir une telle installation. Le stationnement de l'Hôtel-Dieu est déjà visé par un projet de logement social et appartient pour le moment, de toute façon, au Ministère de la santé. Le parc Jeanne-Mance fait partie d'un site patrimonial protégé et tous ses espaces verts sont déjà très utilisés. À notre avis, le meilleur site pour accueillir une nouvelle piscine publique à proximité du district se trouve là où se trouvait l'ancienne piscine de l'hôpital Royal Victoria. C'est pour cela que Valérie Plante s'est engagée, lors de la campagne électorale, à travailler conjointement avec l'université McGill pour reconstruire une nouvelle piscine publique municipale (qui serait bien évidemment plus grande que l'ancienne) faisant partie d'un pôle récréatif familial là où se trouvait l'ancienne piscine de l'hôpital Royal Victoria.

- 7- Université McGill - depuis plusieurs années, le Comité des citoyens et citoyennes de Milton-Parc (CCMP) a mis en place une structure, avec les représentants et les étudiants de McGill, pour encadrer les relations entre les résidents permanents et les étudiants de passage.**

Daniel Loureiro (Équipe Coderre) - Faut poursuivre et encourager cette structure à améliorer les relations entre les résidents et les étudiants. Il faut ne jamais mettre en confrontation deux catégories de personnes. Le maintien du dialogue est très important et il faut aussi faire de l'éducation avec les étudiants de passage afin de leur enseigner nos coutumes et les services disponibles et le respect des résidents du secteur. Même dans une optique future de rétention de ces étudiants internationaux.

Alex Norris (Projet Montréal) - Je ne suis pas certain de comprendre cette question, qui constitue davantage une préambule qu'une véritable question. Cependant, je suis heureux d'annoncer que, à la suite de ma lettre ouverte à la principale de l'université et à la présidente de l'Association des étudiants de l'université McGill, des démarches sont en cours à l'université pour créer un système de collecte et de réutilisation de meubles et d'autres objets jetés par les étudiants à la fin de l'année scolaire. En faisant pression publique auprès de la communauté universitaire, j'ai été en mesure d'obtenir de réels engagements de cette communauté pour faire davantage sa part pour réduire la quantité de déchets jetés dans la rue chaque année à la fin du trimestre du printemps. Nous comptons rester vigilants pour nous assurer que ce système sera réellement mis en place.

- 8- Les candidats reconnaissent-ils la nécessité d'une bibliothèque dans Jeanne-Mance idéalement dans le complexe de l'Hôtel-Dieu, si oui, quelles sont vos intentions?**

Daniel Loureiro (Équipe Coderre) - Tout à fait. Cela fait parti de nos plans depuis le début de notre campagne. Le manque d'une bibliothèque est un problème majeur dans Jeanne-Mance. Une bibliothèque est importante pour tous les citoyens, et ce, peu importe leur âge. Je m'engage à travailler fort pour l'implantation de cette bibliothèque dans les plus bref délais.

Alex Norris (Projet Montréal) - Même si l'idée est excellente, le financement des bibliothèques étant tributaire d'un mécanisme dont les critères sont établis par le gouvernement québécois, et d'autres quartiers montréalais étant encore moins bien desservis par des bibliothèques

publiques, il serait irréaliste de promettre, à court terme, du moins, une nouvelle bibliothèque pour le secteur Milton Parc. Je milite, par contre, en faveur de la création d'une nouvelle salle communautaire et de lecture dans l'ancien couvent des Hospitalières de Saint-Joseph, à côté de l'Hôtel-Dieu. Comme ce couvent est en voie d'être acquis par la Ville de Montréal, et comme une magnifique salle offrant une vue spectaculaire du jardin des hospitalières et de la montagne s'y trouve, ce site serait mieux adapté que l'Hôtel-Dieu à la création d'une telle salle de lecture.

9- Why is Valerie Plante allergic to Luc Ferrandez?

Daniel Loureiro (Équipe Coderre) - Because it's not good to be associate to him in the other neighbourhoods. I feel sorry for Ferrandez cause he as done a lot for the party and the Plateau. We can agree or not with is methods it's ok but we always followed is idea and have a lot of heart to do the best for the Plateau. I think it's important to stay focus on what it's important for Jeanne-Mance and the Plateau cause all the neighbourhoods are different.

Alex Norris (Projet Montréal) - Valérie Plante is not allergic to Luc Ferrandez! She has appeared with him at numerous public events during the campaign. However, given that Projet Montréal is already strongly represented in this district, she has naturally been concentrating her campaign on other parts of town where our chances of winning new seats – in order to be able to build a new administration at City Hall – are greatest.

10- Nous avons vu l'apparition spontanée d'un magasin de cannabis à côté d'une garderie sur le boulevard St-Laurent. Les clients s'y sont bousculés et y ont fait la file par centaines en boucanant allègrement.

Daniel Loureiro (Équipe Coderre) - Tout comme pour les magasins de commerce sexuel, il faut faire de la prévention afin d'éviter ce genre de situations. Avec la légalisation qui devrait survenir en juillet 2018 il faut être encore plus vigilant. On espère pouvoir avoir des redevances afin de mieux équiper nos policiers pour faire face à ce changement de paradigme. Il est important de former nos policiers et policières pour ce sujet sensible. Comme mentionné dans le cas des commerces à caractère sexuel, il est important de voir les permis qu'on dessert et à quel endroit.

11- Peut-on s'assurer que le futur permis d'occupation «vente de cannabis» ne soit donné qu'à une distance minimale de 1 km d'écoles et garderies et pas dans des secteurs résidentiels?

Daniel Loureiro (Équipe Coderre) - On peut travailler à ça oui. Le 1 km est difficilement quantifiable car on peut être à 1 km et rester dans un corridor scolaire alors il faut voir plus loin que ça et réfléchir si ce n'est pas possible de circonscrire ces lieux à certaines zones.

Alex Norris (Projet Montréal) - Je crois que ces deux questions en sont en fait une. Nous sommes favorables à une politique de contingentement des sites de vente de cannabis qui exigerait, notamment, une distance minimale à respecter avec des installations comme des écoles. Les distances précises à respecter restent à définir. C'est un enjeu sur lequel il faudra travailler fort, en raison de la légalisation du cannabis récréatif prévu par le gouvernement Trudeau.

12- Parlez-nous de vos projets pour sécuriser et verdir l'Avenue des Pins?

Daniel Loureiro (Équipe Coderre) - La rue sera refaite en 2020 ou 2021 sauf erreur. Je crois qu'à ce moment, il sera plus profitable de parler de l'aménagement et du verdissement de la rue. Bien entendu, une consultation sera faite pour cela et nous voulons un maximum d'opinions. Mon plus grand objectif n'est pas que l'idée magique et exceptionnelle vienne de moi, mais bien des citoyens du secteur et de ceux qui l'utilisent. Je ne veux pas prendre de décision en vase clos dans mon bureau avec deux, trois experts, en me disant : et bien oui, voilà! La sécurisation est bien entendu un enjeu important, qui malheureusement a été politisé sans raison. La proximité avec le Couvent des Hospitalières et l'Hôtel-Dieu peut permettre un verdissement plus large et plus global.

Alex Norris (Projet Montréal) - L'avenue des Pins représente un lien manquant crucial pour les cyclistes et les piétons entre le secteur Milton Par cet l'est du Plateau-Mont-Royal. Elle est actuellement dangereux pour les cyclistes et peu accueillant aux piétons, ayant des trottoirs étroits minables et étant presque entièrement dépourvue d'arbres. Nous souhaitons élargir les trottoirs de l'avenue des Pins entre les rues Hutchison et Saint-Denis, en y ajoutant des pistes cyclables unidirectionnelles protégées et une rangée d'arbres de chaque côté de la rue. Ce projet demeure prioritaire pour nous. Comme l'avenue des Pins est une rue artérielle contrôlée par la ville-centre, il va falloir obtenir la collaboration de l'administration centrale pour obtenir ce projet crucial pour la sécurité des gens du quartier, d'où l'importance d'élire Valérie Plante à la mairie de Montréal.

13- Les étudiants du quartier sont souvent négligents pour les déchets qu'ils déposent dans la rue. Que feriez-vous?

Daniel Loureiro (Équipe Coderre) - Je crois qu'il faut rétablir l'Éco-Quartier et dépolitiser l'enjeu des collectes des matières résiduelles. Il faut aussi travailler avec les résidences étudiantes afin d'une plus grande sensibilisation à ce sujet. Est-ce possible d'implanter un système de collectes des résidus de table? Je crois que oui. Est-ce possible de faire plus qu'une collecte par semaine lors des périodes problématiques comme la rentrée scolaire et la fin des cours? Je crois que oui. Je pense que tout passe par l'éducation et une volonté de tous. Encore une fois, ça prend du dialogue.

Alex Norris (Projet Montréal) - Voir la réponse à la question 7. À part l'engagement que nous avons obtenu de la communauté de l'université McGill de faire davantage sa part, nous avons multiplié les inspections en propreté, ajouté des équipes de gens en réinsertion sociale qui ramassent des papiers à la traine, ajouté des bacs noirs en ruelle et créé une escouade de dépôts sauvages.

14- Le quartier est adjacent à une forte concentration de bars (boulevard St-Laurent de Sherbrooke à Rachel). Les résidents sont fréquemment victimes de tapages nocturnes (rues et terrasses), incivilités et actes de vandalisme directement attribuables aux clients fréquentant ces bars. Les résidents sont également témoins d'actes de violence tels que bagarres, incendies criminels, meurtres, coups de feu et tentatives de meurtre reliés à des membres du crime organisé fréquentant certains de ces bars. Quelles sont

les mesures que vous proposez pour que les résidents et familles puissent retrouver la tranquillité?

Daniel Loureiro (Équipe Coderre) - Avec les pouvoirs découlant du statut de métropole, il faut se doter d'une charte de la vie nocturne afin de mesurer les impacts de la vie nocturne dans les quartiers. Il faut bien entendu, travailler de pair avec le SPVM afin d'accroître les patrouilles pour éviter les crimes. Je crois que si l'on se dote d'un projet pilote sur l'heure d'ouverture des bars, on peut sûrement se doter de données probantes afin de trouver des solutions à ces problèmes. Il est possible d'une sortie graduelle des bars règlent certains problèmes de sécurité, mais encore là il faut voir. Il faut aussi que le citoyen porte plainte lorsque les activités de tapages surviennent.

Alex Norris (Projet Montréal) - Maintenir les règles de contingentement limitant le nombre de bars dans le quartier et les heures d'ouverture des bars (contrairement à notre adversaire, qui souhaite les prolonger sans tenir compte des études démontrant que de telles prolongations sont associées à une augmentation de nuisances et d'actes de violence. Nous avons également joué un rôle clé dans l'adoption d'un règlement contre les bagarres qui s'est avéré plus efficace que l'interdiction des voies de fait dans le Code criminel (les policiers peuvent donner des contraventions de 500\$ plus frais sur le champ, le fardeau de la preuve étant moins exigeant que pour une infraction du code criminel. Les patrouilles à pied et à vélo se sont souvent avérées plus efficaces que les auto-patrouilles. Nous souhaitons intensifier les patrouilles à pied et à vélo par le SPVM. Nous comptons également demander une présence policière soutenue aux abords des secteurs où ces problèmes se présentent. Par ailleurs, j'ai personnellement donné mon soutien à des citoyens qui tentent de convaincre la Régie des alcools de fermer un établissement qui a attiré beaucoup d'actes de violence dans le quartier; j'ai même témoigné devant la Régie des alcools au noms de citoyens qui ne souhaitaient pas le faire, de peur de représailles.

15- Malgré de nombreux efforts depuis plus de 10 ans, la vie de notre quartier est pourrie par 3 grands problèmes : itinérance, avec, alcoolisme, drogue, violence; Bruit des camions desservant la Cité; Circulation intense. Quels sont vos engagements?

Daniel Loureiro (Équipe Coderre) - Pour l'itinérance, j'en parle plus haut, juste vous y réferez. Sinon pour ajouter, je crois que l'implantation d'un «wet shelter» afin de oui permettre une consommation et travailler fort pour qu'ils puissent s'en sortir. Un centre d'injection supervisé a été ouvert à Montréal aussi pendant notre mandat à la ville. Alors les choses se passent et on travaille fort à régler la question. Pour le bruit des camions, nous voulons implanter des heures spécifiques pour la livraison à Montréal. Ça se fait en Europe, alors on peut le faire à Montréal. Il faut garder nos quartiers paisibles. Pour la circulation, il faut trouver un moyen de réduire la circulation, mais aussi de permettre une fluidité. Il ne faut pas qu'un aille en contradiction avec l'autre. Faut faire de la répression et de l'éducation sur la vitesse, entre autres.

Alex Norris (Projet Montréal) - Concernant l'itinérance, voir la réponse en haut. Quant au camionnage sur des ruelles publiques pour la collecte de déchets des commerçants, nous avons déjà agi pour l'interdire pendant la nuit mais nous n'avons malheureusement pas l'autorité de

l'interdire sur les ruelles privées, ce qui est le cas pour la ruelle du complexe La Cité qui donne sur la rue Jeanne-Mance juste au sud de la rue Prince-Arthur. J'ai déjà amorcé des démarches auprès des gestionnaires des Galeries du Parc pour que ce camionnage cesse pendant la nuit et je m'engage à poursuivre ces démarches jusqu'à ce que la situation soit corrigée.

16- Nous habitons le Plateau depuis 1982, lorsque le quartier était très modeste, personne défavorable. Aujourd'hui, le Plateau est devenu un des quartiers le plus branché et les taxes municipales augmentent beaucoup chaque trois ans. Qu'en pensez-vous de cela et allez-vous faire quelque chose pour au moins stabiliser les taxes?

Daniel Loureiro (Équipe Coderre) - Comme promis par M. Coderre, les taxes n'augmenteront pas au niveau de l'inflation. Il y aura une autre évaluation foncière en 2020 et à ce moment on peut se donner des coudées plus franches. De plus, avec les pouvoirs obtenus en matière d'habitation avec le statut de métropole, nous pouvons bonifier des programmes d'accès à la propriété. Nous pouvons instaurer des programmes pour les COOP d'habitation, entre autres. Nous pouvons aussi encourager les propriétaires à créer une troisième chambre pour les familles.

Alex Norris (Projet Montréal) - Il faut d'abord réduire le gaspillage des fonds publics par l'administration municipale : le milliard de dollars versé par l'administration Coderre pour les festivités et 'projets de legs' du 375^e anniversaire de Montréal représentent une opportunité perdue d'alléger le fardeau des taxes payées par les contribuables montréalais ou d'investir dans de véritables projets structurants, notamment en matière de transports en commun, qui répondraient aux véritables besoins des Montréalais. Il faut aussi avoir le courage de diversifier les sources de revenu de la Ville de Montréal qui dépend des seules taxes foncières pour 70 pour cent de ses revenus à l'heure actuelle – une proportion supérieure à celle d'autres grandes villes canadiennes.